

INFORMATION



Collège Eléonore de Provence
Lieu-dit le stade
33580 MONSEGUR
Téléphone : 05 56 61 56 40
Mel : ce.0330100e@ac-bordeaux.fr

MONSEGUR le vendredi 13 mars 2020

Monsieur le Principal

aux

Parents d'élève

Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.

Lors de son allocution aux français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

Pour votre enfant, l'équipe pédagogique de l'établissement a décidé que la continuité pédagogique est mise en place de la manière suivante :

Un service de continuité pédagogique est assuré pendant cette période par l'établissement.

Ce service s'appuie sur la plateforme pédagogique PRONOTE, les cours et les exercices y seront diffusés. Les élèves auront la possibilité d'y déposer leurs travaux et d'échanger avec leurs enseignants.

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, des documents, activités ou travaux à réaliser, seront préparés par les professeurs. Vous pourrez les récupérer de la manière suivante :

Après avoir averti l'établissement par appel téléphonique, un rendez-vous sera fixé afin que les cours et les exercices soient remis sous format papier. Dans le cas de travaux à rendre par l'élève, après avoir averti l'établissement par appel téléphonique, un rendez-vous sera fixé afin de récupérer le travail qui sera transmis à l'enseignant.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le collège au **05 56 61 56 44** ou sur **ce.0330100e@ac-bordeaux.fr**

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Le Principal
Michel NEMBRINI